

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA RÉGÎM DEMANDE L'AMÉLIORATION DU SERVICE D'ORLÉANS EXPRESS À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Gaspé, le 14 mars 2016 – La Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) présente aujourd'hui son mémoire à la Commission des Transports du Québec (CTQ), dans le cadre de l'audience qui a pour but de dresser un bilan du service d'Orléans Express un an après la modification de ses services en Gaspésie.

Le bilan et les recommandations de la RÉGÎM

Bien que la région se soit adaptée, la diminution de service d'Orléans Express a eu de nombreux impacts en Gaspésie. Non seulement un mécontentement est constaté, mais aussi certains types de déplacements sont limités. Par exemple, réaliser un aller-retour hors de la région dans une même journée est maintenant impossible, les horaires de nuit peuvent être pénibles pour certaines clientèles, le tour de la Gaspésie se complique, etc. Afin de minimiser les répercussions de la modification de service d'Orléans, la RÉGÎM a mis en place un service de navettes dans des délais très courts, et croit qu'il devrait être maintenu et amélioré. Les changements que l'ajout de ce service de navettes ont induits pour la RÉGÎM sont majeurs : création de trajets sur mesure, implantation de la réservation en ligne, ouverture des jours de service 365 jours / année, et d'autres encore. Ce service de navettes est apprécié, répond à un besoin réel et a un impact considérable sur la mobilité des personnes. « Beaucoup de personnes se rendent dans les grands centres pour des raisons de santé. Les navettes sont pour eux un service important, surtout lorsqu'ils habitent loin des quelques arrêts d'Orléans Express. », explique Daniel Côté, président de la RÉGÎM.

Même si les impacts négatifs ont été minimisés grâce au service de navettes, il n'en demeure pas moins que des améliorations peuvent être apportées, tant en ce qui concerne les navettes que la desserte d'Orléans Express.

- D'une part, une très grande proportion des besoins pourrait être comblée par **l'ajout d'un arrêt dans la Baie-des-Chaleurs** et par la **prolongation du trajet d'Orléans Express entre Grande-Rivière et Gaspé**.
- D'autre part, une **optimisation des ressources** et une **intégration des services en ligne** contribueraient à une amélioration du niveau de service.

D'autres améliorations à divers niveaux sont également envisagées : amélioration du service en ligne, simplification des transactions pour la clientèle, bonification du service intrarégional et diminution des coûts. La consolidation et l'amélioration des services d'Orléans Express doit, selon la RÉGÎM, aller de pair avec le service de navettes. À ce titre, le mémoire de la RÉGÎM rappelle que l'appui du Gouvernement du Québec est essentiel pour le maintien du service de navettes.

La RÉGÎM recommande donc à la CTQ le maintien et l'amélioration du service de transport d'Orléans Express, un service essentiel qui s'inscrit dans une perspective d'occupation dynamique du territoire et de développement durable.

Audience de la CTQ

La RÉGÎM et d'autres intervenants régionaux avaient signifié à la Commission leur volonté d'être entendus lors de cette audience. Le 9 mars dernier, la CTQ annonçait que toute personne ou organismes intéressés pourrait intervenir. La RÉGÎM voit d'un bon oeil l'ouverture de la Commission, puisqu'elle juge essentiel de partager les faits relatifs à son expérience d'implantation et de gestion du service de navettes de liaison à l'autocar interurbain.

La RÉGÎM espère que la CTQ, dont la mission évoque la réponse aux attentes de citoyens et le développement durable, saura être à l'écoute des besoins de la population gaspésienne et du contexte où les moyens de transport public sont peu nombreux en région.

Pour plus d'information quant au bilan et aux recommandations de la RÉGÎM, consultez le mémoire déposé à la CTQ au www.regim.info.

À propos de la RÉGÎM

La Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine offre divers services de transport de personnes : transport collectif pour tous en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, navettes de liaison aux arrêts d'Orléans Express, trajets spéciaux pour répondre à des besoins spécifiques et transport adapté sur le territoire de la MRC de la Haute-Gaspésie. Pour plus d'information sur les diverses options de transport ou pour réserver un déplacement, visitez le www.regim.info ou communiquez avec le service à la clientèle au 1 877 521-0841, qui est ouvert 7 jours par semaine, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

-30-

Renseignements sur la RÉGÎM:

Sarah Gonthier, agente au marketing | 581 886-0737 | sarah.gonthier@regim.info

Photos de la RÉGÎM: <http://bit.ly/1VXNtcg>